



«Des villes qui reflètent l'histoire de l'humanité»

MONTAGNES • Grâce à leur histoire horlogère, les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle sont candidates au patrimoine mondial de l'Unesco.

PROPOS RECUEILLIS PAR
CLARA MARC

«La Chaux-de-Fonds et Le Locle sont les berceaux de l'horlogerie. Leur héritage doit être préservé.» Jean-Daniel Jeanneret, architecte à la Ville de La Chaux-de-Fonds, est en charge du dossier de candidature des deux cités au patrimoine mondial de l'Unesco. A l'occasion de la 2^e Journée du patrimoine horloger, qui se tiendra le 8 novembre, il revient sur cette démarche.

Pourquoi, selon vous, la Chaux-de-Fonds et Le Locle devraient être classés au patrimoine mondial de l'Unesco?

Jean-Daniel Jeanneret: Dans sa charte de 1972, l'Unesco demande que les sites possèdent des éléments significatifs pour l'histoire de l'humanité, illustratifs d'une époque ou d'un mouvement. Or les gens assimilent souvent le patrimoine à une vieille ville médiévale, à des monuments imposants avec une charge historique. Mais l'histoire n'est pas toujours monumentale.

Qu'entendez-vous par là?

Au XIX^e siècle, l'histoire est faite d'ateliers, de fabriques et de logements sociaux. Ces villes sont significatives pour l'histoire de l'ère industrielle. Leurs destins sont vraiment liés à l'industrialisation. L'horlogerie les a nourries, et elles en gardent une marque très forte.

Vous dites que La Chaux-de-Fonds et Le Locle se sont construites par et pour l'horlogerie...

D'un point de vue géographique, ces deux villes ne devraient être que des villages: elles ne se trouvent pas à un endroit stratégique, il n'y a pas de matières premières, l'agriculture a de la peine à s'y développer et ce n'est pas un lieu de passage. Ce sont des villes uniquement grâce à l'horlogerie. La relative liberté d'entreprise qui y existait, par rapport à Genève par exemple, a permis un passage rapide à l'industrialisation de la branche. C'est cela qui va développer ces deux centres, au niveau de la production et de la population.

Quels éléments sont particulièrement significatifs de cette époque?

Il n'y a pas d'usines, de maisons ou d'ateliers incroyables. Ici, le patrimoine est considéré dans son ensemble. Il est fait d'éléments qui,



Comme Le Locle, la ville de La Chaux-de-Fonds (photo) est «significative pour l'histoire de l'ère industrielle», estime l'architecte Jean-Daniel Jeanneret. KEYSTONE

pris indépendamment, semblent insignifiants, mais qui prennent un sens tous ensemble. Cela concerne les lieux de production, mais aussi les appartements pour les ouvriers et les maisons des patrons.

Les deux villes ont-elles les mêmes caractéristiques?

En terme de développement historique ou du patrimoine, ce sont des villes jumelles. Cela dit, Le Locle était un peu plus patriarcal: les choses s'y sont installées plus vite, mais elles étaient plus engoncées dans une tradition. Les grandes marques qui se sont développées au Locle sont plutôt issues des grandes

familles neuchâteloises, celle de La Chaux-de-Fonds de l'immigration.

A quoi servirait d'être inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco?

D'une part, à sauver le patrimoine de ces deux villes. Non pas qu'il soit menacé, mais pour faire prendre conscience aux habitants que leurs villes sont belles, qu'il ne faut pas les casser pour en faire quelque chose d'insipide. Ensuite, à rappeler qu'elles sont le berceau de l'industrie horlogère. C'est là où il y a le plus de production, où on trouve les savoir-faire pour construire toutes les pièces. Dans certaines montres estampillées «Genève»,

par exemple, les pièces n'ont jamais vu le jet d'eau. Or, notre région manque de reconnaissance.

Ne faudrait-il pas penser à l'avenir plutôt qu'au passé?

Cette candidature n'est pas qu'une question historique. On ne peut pas faire l'impasse sur cette histoire, bien sûr. Ces villes se construisent sur la base de l'horlogerie depuis plus de 250 ans. Mais aujourd'hui, les habitants et les industriels dessinent le futur. Beaucoup de sites reconnus par l'Unesco sont désertés par l'industrie. Ce n'est pas le cas ici: La Chaux-de-Fonds et Le Locle ne deviendront pas des villes musée. I

Programme de coopération transfrontalière

ARC JURASSIEN • Un manuel de gestion des pâturages boisés propose des pistes pour régénérer ce biotope malmené.

En Suisse comme en France, les pâturages boisés typiques de l'Arc Jurassien sont jugés dignes de préservation. Un manuel de gestion de cet écosystème semi-naturel vient d'être publié sous l'égide du programme transfrontalier Interreg.

L'ouvrage a été présenté vendredi lors d'une conférence de presse organisée à La Sagne (NE) par la Conférence transjurassienne (CTJ). Les travaux d'étude ont été financés par la Région Franche-Comté (F), les cantons de Berne, Neuchâtel, Vaud et Jura, ainsi que la Confédération et l'Union européenne (UE).

Intitulé *Gestion intégrée des paysages sylvo-pastoraux de l'Arc jurassien*, le manuel établit les causes de la disparition progressive du pâturage boisé. Il élabore simultanément des lignes directrices en vue de la régénération de ce biotope malmené.

Inclus dans l'ouvrage, des photos aériennes du pâturage communal de La Sagne, dans les Montagnes neuchâteloises, parlent d'elles-mêmes. Un cliché de 1936 montre une zone d'herbage parsemée d'îlots forestiers ou d'arbres isolés. Le même lieu photographié en l'an 2000 est configuré de façon radicalement différente.

Les arbres ont totalement disparu de la zone d'herbage la plus productive, alors que la forêt s'est densifiée sur les lieux de pâture plus ingrats. Cette transformation dichotomique du paysage découle d'un mode d'exploitation agricole dissociant les activités d'élevage et les interventions forestières.

Le manuel élabore les paramètres juridiques, agronomiques, économiques et socio-culturels d'un Programme de gestion intégrée (PGI) du pâturage boisé. L'intérêt touristique du biotope est également analysé sur treize sites pilote ayant fait l'objet d'un PGI dans l'Arc jurassien franco-suisse. ATS

EN BREF

JEAN ZIEGLER AU CLUB 44

DÉBAT Le sociologue et écrivain suisse Jean Ziegler sera l'invité du Club 44 à La Chaux-de-Fonds mardi 28 octobre. Pour la sortie de son dernier livre *La haine de l'Occident*, il évoquera la colère toujours plus importante du Sud envers les pays du Nord. Ce membre du conseil des droits de l'homme des Nations Unies s'appuiera sur les exemples de la Bolivie et du Nigéria, des pays qu'il a visités récemment. CMC

Mardi 28 octobre, 18h30. Club 44, La Chaux-de-Fonds. Rens: ☎032 913 45 44.

L'AFFAIRE DES LIVRES ÉROTIQUES CLASSÉE

LA CHAUX-DE-FONDS Le Ministère public neuchâtelois a classé le dossier des ouvrages saisis par la police dans la succursale de la librairie Payot à La Chaux-de-Fonds. Début octobre, la police avait saisi des ouvrages du photographe David LaChapelle, ainsi que des livres illustrant des jeux érotiques. Les «Contes érotiques» de Picasso faisaient également partie du lot.

Dans son ordonnance de classement, le ministère public estime que la valeur culturelle des biens saisis exclut ceux-ci de la définition pénale de la pornographie. ATS

L'héritage horloger montré au public

Le monde de l'horlogerie reste encore méconnu. La 2^e Journée du patrimoine horloger permettra au public de le découvrir. Le 8 novembre prochain, une trentaine d'acteurs liés à cette industrie ouvriront leurs portes, afin de mieux faire connaître le riche panel des activités cachées derrière la fabrication d'une montre. Organisée par les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, candidates au patrimoine mondial de l'Unesco, cette manifestation entend valoriser leur héritage horloger.

Au programme, visites de manufactures, démonstration de sertissage, de décoration à l'émail, pro-

jections de films ou découvertes d'expositions. Des musées, magasins ou encore des écoles accueillent également les visiteurs.

«A travers cette journée, nous voulons montrer que l'horlogerie ne se résume pas uniquement aux grandes marques», explique Jean-Daniel Jeanneret, architecte du patrimoine à La Chaux-de-Fonds. «Il y a également les sous-traitants, tout ce qui gravite derrière et qui leur permet d'exister.» Selon lui, l'Arc jurassien est en effet la seule région de Suisse où toutes les pièces peuvent être fabriquées.

De leur côté, les industriels confirment l'importance d'une telle dé-

marche. «Cette journée permet de mettre en lumière autre chose que le produit fini», souligne Vladimir Zennaro, directeur de Bergeon. «Elle intègre toute la démarche horlogère.» Il apprécie également la candidature des deux villes à l'Unesco.

«C'est clair que par rapport à Genève ou à Zurich, la région souffre d'un déficit d'image. Il faut communiquer deux fois plus pour arriver aux mêmes résultats. Certaines caricatures nous collent à la peau.» Il admet que la société Bergeon a déjà songé à déménager. «La question s'est posée. Mais nous sommes restés, car c'est ici le bastion de l'horlogerie. Aucun autre

endroit ne peut offrir une palette de savoir-faire aussi large que l'Arc jurassien.»

Pour sa part, Bernard Fleury, directeur général de la manufacture Vulcain, nuance cette affirmation. «Etre établi dans la région ne pose pas de problème d'image, bien au contraire. Et ce serait mal vu d'aller s'implanter ailleurs. Même si certaines autres villes se proclament 'cités mondiales de l'horlogerie'.» Il ajoute qu'une reconnaissance de l'Unesco permettrait à la région d'affirmer sa position de leader dans la construction des montres.

CMC

Retrouvez
Le Courrier
sur internet
www.lecourrier.ch